

VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019

Présents : Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(2 personnes sont présentes).

2019-49 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier que
l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

Révision du plan rural

2019-50 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc qu'on fasse la
lecture intégrale de l'arrêté municipal No A-005, un **ARRÊTÉ**
ADOPTANT LE PLAN RURAL DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.

ADOPTÉE

Hector Doiron fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal No A-005.

2019-51 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal No A-005.

ADOPTÉE

2019-52 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc qu'on fasse la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No A-005, un **ARRÊTÉ ADOPTANT LE PLAN RURAL DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Hector Doiron fait la troisième lecture par titre par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No A-005.

2019-53 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No A-005.

ADOPTÉE

2019-54 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier considérant que l'article 43(3) de la Loi sur l'urbanisme exige que le Conseil demande l'approbation de cet arrêté par le Ministre;

Considérant que l'arrêté répond aux conditions prescrites par ladite Loi;

IL est résolu que le secrétaire-greffier municipal, au nom et pour le compte du Conseil, présente au Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté conformément aux exigences du paragraphe 43(3) de ladite Loi.

ADOPTÉE

2019-55 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron que la municipalité fasse un transfert de 1 260\$, équivalant au profit des deux soirées bavaroises dans l'igloo et transfert un montant de 488\$ représentant le profit de l'activité du maire d'un jour, dans le fond de réserve de l'aréna pour les rénovations futures.

ADOPTÉE

2019-56 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Yvonne Leblanc
Maire-adjointe

Stéphane Dallaire
Greffier